

L'hon. M. HANSON: J'ignore si le service était assuré par des grits ou des tories. S'ils ont failli à leur devoir il faudrait les punir, et je suis certain que le ministre y a vu. Si je mentionne la chose, c'est pour dire que l'inspection a été ou insuffisante ou fautive.

En présence de ces faits—je ne mentionne que quelques-uns de ceux qui sont venus à ma connaissance; j'ai obtenu une masse de renseignements, et d'allégations, et il m'a fallu en séparer toutes celles qui étaient de nulle valeur,—que devons-nous penser des discours des ministres et des sous-ministres à l'effet qu'en ce qui concerne notre effort de guerre tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes? Je me demande parfois si les ministres, quand ils lisent des discours préparés dans maints cas par des subordonnés, se donnent jamais la peine de vérifier les déclarations. Le peuple canadien vit dans une énigme, il est dans la confusion, et se demande quoi croire. J'ignore moi-même quoi croire, et j'invite les ministres responsables à formuler le plus tôt possible des déclarations nettes, véridiques, positives et honnêtes, exemptes de tout souci de propagande et d'esprit politique, pour que nous puissions les étudier et nous renseigner.

La population canadienne veut aider le Gouvernement à remporter la victoire—cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Le sentiment populaire est sain. Nous désirons aider le Gouvernement actuel à gagner la guerre—c'est on ne peut plus certain. Mais nous devons savoir la vérité toute nue.

Je désire en outre savoir si dans ces immenses contrats que nous adjugeons chaque jour, lesquels représentent des quantités et des sommes si considérables et portent sur des produits si divers, nous en avons pour notre argent. Je m'adresse maintenant au ministre des Finances. Le peuple canadien, qui fournit les fonds soit par des impôts soit par des prêts, veut savoir. Les déclarations que nous obtenons doivent être marquées au coin de la vérité. On nous a servi beaucoup trop de propagande. Le public n'en gèrera qu'une certaine dose; l'excédent lui donne la nausée.

Le ministre des Munitions et Approvisionnements me dira-t-il en passant pourquoi aucun contrat relatif à l'équipement n'a été adjugé dans les Provinces maritimes? A part quelques contrats secondaires pour des approvisionnements, comme les chaussures, les lainages et le bois d'œuvre, les industries des Provinces maritimes n'ont été ni utilisées ni agrandies. Les seuls travaux exécutés dans la ville de Saint-Jean furent confiés à la Dry Dock Company et à la Saint John Iron Works, qu'elle contrôle. Les aciéries de Sydney sont

[L'hon. M. Hanson.]

surtout occupées à remplir des commandes britanniques. On n'industrialise pas les Provinces maritimes, on n'y conjugue nullement nos efforts. Je demande au nouveau représentant de la Nouvelle-Ecosse. . .

L'hon. M. MACKENZIE: De Kingston.

L'hon. M. HANSON: ...de Kingston—je ne parviendrai jamais, je le crains, à ne pas le rattacher dans mon esprit à la province de la Nouvelle-Ecosse, et je ne crois pas qu'il le désirerait lui-même—d'écouter ma requête pour voir s'il serait possible de faire quelque chose. Les établissements ne nous font pas défaut, et je songe à une petite ville sise près de la frontière du Nouveau-Brunswick, et dont je tairai le nom. Pourquoi ne pas tirer parti de l'aménagement actuel? Pourquoi n'a-t-on pas entrepris l'exécution de nouveaux projets dans les Provinces maritimes? Croit-on un instant que la population de ces provinces acceptera que l'on centralise tout, comme cela se pratique depuis trop longtemps, dans la partie centrale du pays? Assurément non. Ces gens sont aussi loyaux et peut-être plus que ceux des provinces centrales. Cette remarque s'applique également à d'autres régions du Canada, notamment l'Ouest canadien. Il y a moyen d'y exécuter certains travaux, tout comme dans les Provinces maritimes; qu'on se mette donc à l'œuvre. Il est fort souvent question de la note que les provinces centrales sont appelées à régler et, à en juger par les dépêches publiées dans les journaux d'hier matin, on entend bien y revenir lors de la prochaine conférence du Dominion et des provinces. Or je ne suis pas de ceux qui cherchent à créer de la dissension au sein du pays, car j'ai foi en notre avenir. Nous sommes tous appelés à fournir notre quote-part. Cependant, sachons réaliser une répartition réelle de notre effort de guerre, non seulement à l'égard des approvisionnements mais aussi du matériel. Il incombe au ministre des Munitions et Approvisionnements de prendre les mesures nécessaires à cette fin. Il semble oublier qu'il ait autrefois habité cette région. Je crois inutile d'en dire plus long sur ce sujet à l'heure actuelle. Il vaut mieux attendre pour savoir à quoi s'en tenir.

Je consacrerai maintenant quelques instants à l'examen d'un discours prononcé à Ottawa, le 23 octobre dernier, par le chef de l'état-major, le major général Crerar. Il est assez rare qu'un chef d'état-major adresse la parole à une assemblée publique sur une question qui fait ou peut faire l'objet de discussions politiques au pays. Je n'ai pas l'intention de faire un reproche quelconque au général Crerar, mais j'aimerais savoir si son discours